Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

UBS (Lux) Money Market SICAV – EUR Sustainable, catégorie Q-acc (ISIN: LU0357834745), EUR
un compartiment de UBS (Lux) Money Market SICAV
Ce compartiment est géré par UBS Fund Management (Luxembourg) S.A. (la société de gestion).

Objectifs et politique d'investissement

Ce fonds de placement est un fonds monétaire au sens du Règlement de l'Union européenne sur les fonds monétaires. Il investit uniquement dans des instruments autorisés présentant une notation de crédit de premier ordre et un solide profil environnemental, social et de gouvernance (ESG). La duration moyenne des titres détenus dans le portefeuille ne doit pas dépasser un an. Ce compartiment convient aux investisseurs qui souhaitent investir dans un compartiment qui promeut des considérations environnementales et/ou sociales. UBS Asset Management classe ce compartiment comme un fonds axé sur le développement durable.

Le gestionnaire du fonds associe différents émetteurs et titres minutieusement sélectionnés et assortis d'échéances diverses dans l'objectif d'exploiter des opportunités de bénéfices intéressantes tout en maîtrisant le risque.

Le compartiment fait l'objet d'une gestion active et utilise, à des fins de comparaison de la performance, l'indice JP Morgan Cash EUR (cust.). Pour les classes de parts dont le nom porte la mention «couvert», des versions de l'indice de référence couvertes contre le risque de change (le cas échéant) sont utilisées. La performance du compartiment peut largement s'écarter de celle de l'indice de référence dans les périodes de forte volatilité du marché.

En principe, les investisseurs peuvent demander à la société de gestion le rachat de leurs parts lors de tout jour ouvré bancaire normal au Luxembourg.

Les revenus de cette catégorie d'actions sont réinvestis.

Profil de risque et de rendement

Risque moins élevé ← → Risque plus élevé

Rendement généralement inférieur — Rendement généralement supérieur

1	2	3	4	5	6	7

Informations complémentaires sur la catégorie de risque

- La catégorie de risque est basée sur la volatilité future estimée du fonds. La méthode utilisée pour obtenir cette estimation dépend du type de fonds et des données historiques.
- La performance historique ne saurait préjuger des résultats futurs.
- La catégorie de risque indiquée n'est pas statique et peut évoluer au fil du temps.
- L'allocation à la catégorie de risque la plus faible ne signifie pas qu'un placement dans ce fonds est dénué de tout risque.

Pourquoi le fonds est-il dans cette catégorie?

- Le fonds est classé dans la catégorie 1 car le cours des unités peut subir des fluctuations marginales. Tant le risque d'essuyer des pertes que l'opportunité de réaliser des gains sont donc faibles.
  Le fonds investit en instruments du marché monétaire et peut donc être soumis à une certaine volatilité. Aussi l'investisseur doit-il présenter une capacité et une tolérance au risque adéquates. La valeur d'une part peut chuter en deçà du prix d'achat. La valeur du portefeuille peut être affectée par les fluctuations des taux d'intérêt.

Autres risques importants

- Les instruments de placement de haute qualité sont généralement considérés comme assortis d'un risque de crédit faible (c'est-à-dire le potentiel de perte lié à une défaillance de l'émetteur).
- Chaque fonds présente des risques particuliers, dont les descriptions figurent dans une liste détaillée et exhaustive incluse dans le prospectus.

Frais

Les frais dont vous vous acquittez servent à couvrir les coûts d'exploitation du fonds, y compris les coûts de commercialisation et de distribution de ses parts. Ces frais réduisent la croissance potentielle de votre investissement.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement	
Frais d'entrée	3.00%
Frais de sortie	0.00%
Commission de conversion	3.00%

Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi / avant que le revenu de votre investissement ne vous soit distribué.

Frais prélevés par le fonds sur une année	
Frais courants	0.09%
Frais prélevés par le fonds dans certaines circonstances	
Commission de performance	Aucune

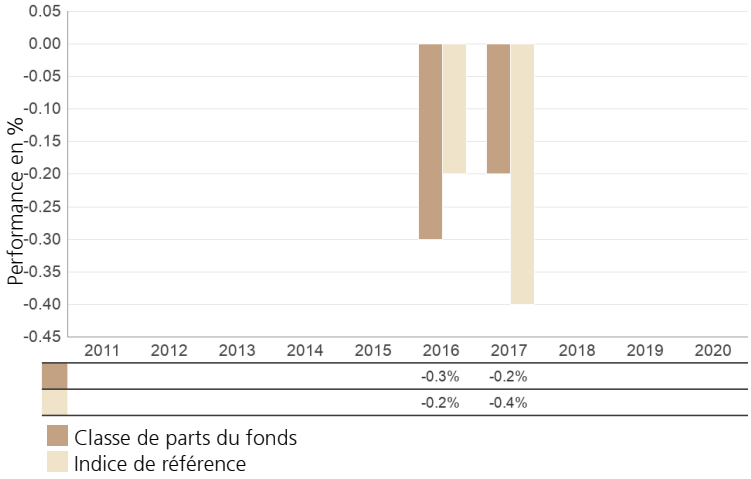
Les **frais d'entrée** indiqués sont des chiffres maximums. Dans certains cas, il se peut que vous payiez moins – pour en savoir plus consultez votre conseiller financier.

Les **frais courants** sont estimés en l'absence de données historiques ou lorsque les chiffres calculés ne sont plus pertinents suite à d'importants changements. Les frais courants calculés sont publiés dès qu'ils sont disponibles; ils peuvent différer des estimations. Ils excluent généralement:

- Frais de transaction du portefeuille, hormis les frais d'entrée ou de sortie payés lors de l'achat ou de la vente de parts d'un autre organisme de placement collectif.

Pour de plus amples informations concernant les frais, veuillez consulter le prospectus du fonds, qui est disponible à l'adresse **www.ubs.com/funds.**

Performances passées



La performance historique ne saurait préjuger des résultats futurs.

Le graphique montre la performance de placement de la catégorie calculée en tant que variation en pourcentage de la valeur nette d'inventaire du fonds de la fin d'une année à la fin de l'année suivante. En général, le calcul des performances passées tient compte de tous les coûts à l'exception de la commission d'émission. Si le fonds est géré par rapport à un indice de référence, le rendement de ce dernier est aussi indiqué.

La catégorie a été lancée en 2015. Le fonds a été lancé en 2002.

La performance passée est calculée en EUR.

La classe de parts n'a pas été active tout le temps entre 2018 et 2020 et les données historiques disponibles ne suffisent pas pour être représentatives de la performance passée.

Lorsqu'un indice est prévu aux fins de comparaison de la performance, il constitue la référence par rapport à laquelle la performance de la classe d'actifs peut être mesurée. Le compartiment ne vise pas à répliquer l'indice de référence.

Informations pratiques

Dépositaire:
UBS Europe SE, Luxembourg branch

Informations complémentaires
Des informations sur le fonds UBS (Lux) Money Market SICAV et ses catégories de parts, le prospectus complet ainsi que les derniers rapports annuel et semestriel peuvent être obtenus gratuitement, en anglais ou en allemand, auprès de la société de gestion du Fonds, de l'Administrateur central, de la Banque dépositaire, des distributeurs du Fonds ou en ligne à l'adresse **www.ubs.com/funds.**
La monnaie de la catégorie de parts est EUR. Le cours des actions est publié chaque jour de négoce. Il est disponible en ligne à l'adresse **www.ubs.com/funds.**
Les détails, qui comprennent les procédures liées au traitement des réclamations, la stratégie d'exercice des droits de vote du fonds, les directives relatives au traitement des conflits d'intérêt, la politique de meilleure exécution et la politique de rémunération actuelle, qui inclut une description du calcul de la rémunération et des avantages et les responsabilités du Comité de rémunération, sont disponibles à l'adresse **www.ubs.com/fml-policies** Sur demande, une version imprimée sera fournie gratuitement.
Les parts détenues peuvent être échangées contre des parts d'autres compartiments du fonds et/ou d'autres catégories aux frais de conversion indiqués ci-avant. Les parts de catégories libellées en RMB peuvent uniquement être converties en parts de compartiments ou catégories dont le RMB est la devise.

Législation fiscale
Les lois fiscales en vigueur dans votre pays de résidence ou de domicile fiscal(e) déterminent la manière dont les revenus et le capital de votre placement dans le fonds seront imposés. Pour obtenir de plus amples détails sur les effets fiscaux de votre placement dans le fonds, veuillez contacter votre conseiller fiscal.

Déclaration de responsabilité
La responsabilité de la Société de gestion ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus de l'OPCVM.

L'indice de référence est la propriété intellectuelle du fournisseur de l'indice. La classe de parts n'est ni sponsorisée, ni promue par le fournisseur de l'indice. Les informations juridiques complètes sont disponibles dans le prospectus.